

Document à remplir par le propriétaire de l'exutoire privé devant recevoir les eaux traitées d'un assainissement non collectif (ANC) d'une tierce personne.

Angeville

Boudou

Castelferrus

Castelmayran

Castelsarrasin

Caumont

Cordes-Tolosannes

Coutures

Durfort-Lacapelette

Fajolles

Garganvillar

Labourgade

Lafitte

Lizac

Moissac

Montain

Montesquieu

Saint-Aignan

Saint-Aroumex

Saint-Nicolas-de-la-Grave

Saint Porquier

La Ville-Dieu-du-Temple

Je soussigné(e), Mme/M
domicilié(e) à
N° de téléphone : N° de portable :

Autorise le pétitionnaire,

Mme/M.
domicilié(e) à

à rejeter les effluents domestiques traités issus de son installation d'ANC situé à :

.....
sur la parcelle cadastrée, dans **mon fossé / mon réseau pluvial / le
cours d'eau jouxtant ma parcelle (*)** situé sur la parcelle cadastrée

(*) *Rayer les mentions inutiles*

Le pétitionnaire s'engage à mettre en place une installation d'ANC conforme à la réglementation en vigueur, à savoir l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, ainsi que la norme NF DTU 64.1 d'août 2013.

L'installation sera contrôlée par l'organisme compétent en matière d'ANC.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à le

Signature du propriétaire de l'exutoire

Signature du pétitionnaire

Fait en 3 exemplaires pour : le propriétaire, le pétitionnaire et le SPANC.

(Ce document ne présente aucune valeur juridique et ne peut se substituer à un acte de servitude notarié)

RAPPELS :

Une copie de l'autorisation de rejet obtenue devra être transmise dans les plus brefs délais au SPANC. Il est fortement recommandé d'obtenir cette autorisation de rejet avant de soumettre le projet d'assainissement non collectif au SPANC pour validation. L'absence d'autorisation de rejet au dossier engendra un avis défavorable et une non-conformité.

Formulaire Service Public d'Assainissement Non Collectif – CCTC – version 2022

